

Compte-Rendu synthétisé de la séance du 24/01/2019 du Conseil Municipal

Sous la présidence de M. Jean-Michel HIRTZ, Maire

Présents : M. Guy HOCHARD ; M. Nicolas CARON ; M. Jean-Marc SINDT ; Mme Elodie PERRIN ; M. Jehan HELMSTETTER ; M. Didier HILD ; M. Pierre VAN GASSE ; M. Thierry DRAUS ; M. Gilles LEGRAND

Présents par procuration : M. Laurent BERGER donne procuration à M. Jean-Michel HIRTZ
M. Alain SINDT donne procuration à M. Thierry DRAUS
Mme Véronique CHOSEROT donne procuration à Mme Elodie PERRIN

Absents : M. Joseph MARCK

Absent excusé : M. Frédéric TOURRET

1 – Restes à Réaliser 2018

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu et, après en avoir délibéré, décide d'approuver l'état « néant » des restes à réaliser 2018 à l'unanimité des membres présents et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents nécessaires.

2 – Demande de numérotation section 1 parcelles 82/83 à Kerling-Lès-Sierck

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, décide à l'unanimité des membres présents d'attribuer le N° 5 B aux parcelles 82 et 83 section 1 « Rue Principale » à Kerling-Lès-Sierck.

3 – Nouveau tarif 2019 de location des salles communales

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire et la commission de gestion du locatif communal entendus et après en avoir délibéré, décide de ne pas augmenter les tarifs des salles communales pour 2019, à savoir :

Salles communales (sauf salle socio-culturelle)	75,00 € pour les personnes de la commune
	100,00 € pour les personnes extérieures à la commune
Dépositaire	30,00 € pour les personnes de la commune
	80,00 € pour les personnes extérieures à la commune
Caution salles communales	250,00 € payable par chèque à l'ordre du Trésor Public

4 – Agent technique catégorie C : Contrat CDI

Le conseil accepte la proposition de signer un CDI à l'échelon 4^{ème} échelon à l'indice brut 351, indice majoré 328 pour M. DIAS Sébastien après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents nécessaires.

5 – Opposition au transfert de la compétence assainissement et eaux pluviales à la CCB3F afin de reporter la date du transfert intercommunal des missions relatives à l'assainissement collectif

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu autorise Monsieur le Maire à retirer le point N° 5 de l'ordre du jour et à le reporter à une autre séance dans l'attente d'informations complémentaires de la part de la CCB3F.

6 – Avis pour réorganisation et extension d'un élevage porcin par la construction d'un nouveau bâtiment à Kerling-Lès-Sierck

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal, le courrier du service de la Coordination et de l'appui territorial de la Préfecture de Moselle en date du 16 janvier 2019. Les services de la Préfecture nous informe que M. SINDT Jean-Marc a déposé un dossier d'enregistrement pour la réorganisation et l'extension d'un élevage porcin par la construction d'un nouveau bâtiment à Kerling-Lès-Sierck. L'article R. 512-46-11 du Code de l'Environnement prévoit la consultation pour avis du Conseil Municipal de la commune où l'installation est projetée, ainsi qu'une partie des communes dont une partie du territoire est comprise dans un rayon d'un kilomètre.

M. Jean-Marc SINDT Conseiller Municipal quitte la salle.

Le Conseil Municipal, M. Le Maire entendu, décide à l'unanimité des membres présents moins une voix d'émettre un avis favorable.

7 – Effacement des réseaux : « route de Bouzonville » ; « Rue de la Forêt » et « Rue de la Chapelle » : demande de subvention DETR Moselle 2019

Plan de financement d'effacement des réseaux « Route de Bouzonville » ; « Rue de la Forêt » et « Rue de la Chapelle » à Haute-Sierck :

Devis Estimatif des travaux	Montant H.T.
Coût prévisionnel des travaux par le cabinet LVRD	365 000.00 €
Honoraires maîtrise d'œuvre du cabinet LVRD	14 750.00 €
Levé topographique Gallani géomètre	3 538.00 €
Total H.T.	383 288.00 €
Financement de notre projet dans le cadre de la DETR Moselle 2019	25 000.00 €
Le solde de financement sera assuré par les fonds propres de la commune	358 288.00 €

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide de solliciter une subvention d'un montant de 25 000.00 € dans le cadre du programme DETR Moselle 2019, approuve le plan de financement, autorise Monsieur le Maire à faire effectuer les travaux sur les voiries communales.